

Mise sous tutelle d'un parent

Par carinelle, le 27/04/2013 à 11:47

je viens d'apprendre par mon oncle ue ma mère serait mise sous tutelle partielle et que lui serait le tuteur .Hors nous sommes 3 enfants et on nous a pas demander notre avis , notre accord ...

L'Oncle avait t'il le droit cette decision sans nous en informer ???

Par carinelle, le 27/04/2013 à 17:38

peut t'on contester le choix de cet oncle comme tuteur ??Car onse mefie pas mal de lui ?? comment faire ??